

Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros*

C2



Code Natura 2000	1303
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Oui
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Fort

Biologie et écologie

Le Petit Rhinolophe colonise tout type de cavité en période hivernale, des plus grandes aux plus petites : on peut le trouver dans une grotte, un tunnel, une cave, au fond d'un puits ou même d'un terrier. En période estivale, il pourra se montrer aussi éclectique mais préférera des gîtes anthropophiles, souvent plus chauds : comble, église, vide sanitaire, cavité arboricole, conduit de cheminée, etc. Dans le sud de son aire de répartition il appréciera également les cavités souterraines.

Il chasse en milieu forestier ou semi-ouvert bien structuré et riche en lisières (haies, bordures de boisements, chemins forestiers, etc.). La proximité de milieux humides est également recherchée.

Son régime alimentaire semble plus lié à la taille de ses proies qu'à un type de proie en particuliers. Cela fait de lui une espèce plutôt opportuniste qui se nourrira des proies disponibles en fonction de la saison.

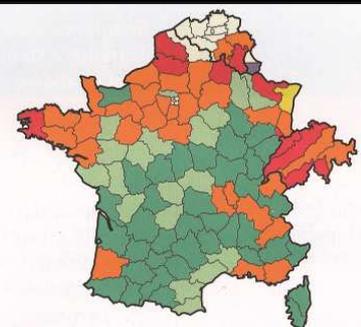
Il chasse principalement en vol. Très habile il peut chasser près de la végétation ou bien au sein d'un feuillage dense. Il lui arrive également de glaner ses proies directement sur le feuillage et peut à l'occasion pratiquer la chasse à l'affût. Lors de ses sorties nocturnes, il ne s'éloigne que de quelques kilomètres de son gîte, rarement au-delà de 5 km.

Répartition de l'espèce

■ **Mondiale** : espèce afro-paléarctique on la trouve de l'Irlande aux rives de la Mer Noire et au-delà, quelques noyaux de population sont présents jusqu'au nord de l'Inde.

■ **Française** : espèce présente sur toute la France, elle se fait cependant rare dans le nord du pays où elle a parfois même disparue. En Languedoc-Roussillon, elle est assez commune.

Source : Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (ARTHUR & LEMAIRE. 2009).



Petit Rhinolophe
Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)

Exigences écologiques

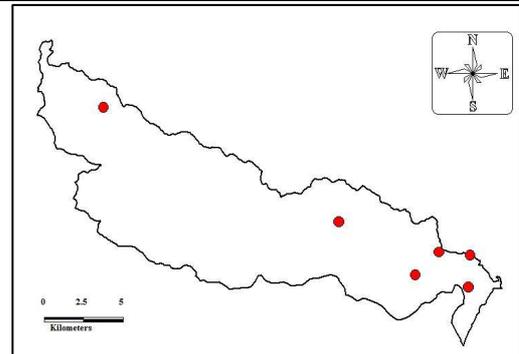
Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu potentiel pour le Petit Rhinolophe se résument à :

- Paysages semi-ouverts où alternent bocages et forêts avec corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante car un vide de 10m semblent être rédhibitoire.
- Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles souvent souterraines avec une obscurité totale, une température comprise entre 4°C et 16°C, une hygrométrie élevée et une tranquillité absolue.
- Gîte de reproduction: greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures d'églises ou de châteaux à l'abandon, galerie de mine et cases suffisamment chaude.

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Une colonie de Petit Rhinolophe (10-15 individus) a été observée à la Loubière au Nord du SIC. Un individu a été observé dans un des tunnels de forage ainsi que dans la grotte de Rouveyrac. Plusieurs individus ont été capturés devant la grotte de Rouville. Des contacts ont également été obtenus en face de l'Aven du Roc de la Chapelle, de la grotte de Valaurie.

Cette espèce semble donc bien présente sur l'ensemble du site Natura 2000.



Cette espèce est mentionnée dans le FSD. Elle a également été observée à Soudorgues, située à moins de 5 km du SIC, d'après l'Atlas des chiroptères de midi méditerranéen.

Etat de conservation de l'espèce

⊗ Indicateurs :

- Population : espèce présente sur l'ensemble du SIC. Malgré les risques de pertes de gîtes et la fréquentation plus ou moins importante des cavités, son éclectisme en la matière lui offre de multiples solutions de repli.
- Habitats : elle dispose d'habitats de chasse favorables et de nombreux gîtes potentiels (combles, caves, cavités, etc.).

⊗ **Etat de conservation** : Bon

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

⊗ Facteurs positifs :

- Gîtes cavernicoles et en bâti accessibles.
- Paysage semi-ouvert disposant de nombreuses zones de lisières.
- Milieux boisés feuillus.

⊗ Facteurs négatifs et menaces :

- Dérangement et disparition des gîtes favorables.
- Plantation monospécifique de résineux.
- Destruction des ripisylves.

⊗ **Vulnérabilité** : Modéré

Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV), Convention de Berne (annexe II), Préoccupation mineure sur la Liste Rouge Française.
- ⊗ **Liste rouge régionale (GCLR 2005)** : assez commun.
- ⊗ **Aire de répartition** : afro-paléarctique.
- ⊗ **Amplitude écologique** : restreinte.
- ⊗ **Rareté** : espèce bien représenté en Europe et/ou en France.
- ⊗ **Dynamique** : régression lente.
- ⊗ **Population du SIC** : inconnue.
- ⊗ **Note régionale** : 4

Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

Enjeu de conservation : Fort.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Lors de fermetures de mines pour raison de sécurité, les grilles adaptées aux chiroptères doivent être utilisées en concertation avec les naturalistes.
- Des études complémentaires concernant cette espèce sont nécessaires notamment pour identifier les gîtes en bâti afin mener des actions ciblées de sauvegarde.
- Action de sensibilisation à la présence de chiroptères dans les habitations et les cavités auprès du public.